

M le président du SCA et son directeur du centre d'entraînement labellisé

M le président de l'USBPA et son directeur de centre de formation

M le président du RCME et son directeur de centre de formation

M le président de RCNM et son directeur de centre de formation

M le président de la FFR

M le président de la LNR

A la suite de la réunion du 5 juin réunissant les clubs de fédérale 1 pour la création d'une 3^{ème} division professionnelle il a été décidé d'acclamer à ce championnat que les auteurs de cette lettre continuent d'appeler de leurs vœux, le championnat de leurs équipes espoir.

Sans vouloir remettre en cause, l'idée de vouloir créer un niveau espoir fédéral intermédiaire qui prépare mieux à l'accession au championnat de France Reichel-espoir, ni la garantie acquise hier par les clubs professionnels de voir leur équipe espoir disputer ce championnat nous souhaiterions attirer votre attention sur l'inacceptable préjudice sportif que représenterait pour nos clubs formateurs une rétrogradation de un voire deux niveaux de compétition. La liste est longue des joueurs de ProD2, Top 14 et même de l'équipe de France qui sont issus de nos clubs et une telle décision porterait un coup fatal à notre formation. Notre position géographique est pour la plupart d'entre nous pauvre de grands pôles universitaires, nos finances ne nous permettent pas de proposer le même confort que les clubs professionnels avec lesquels nous rivalisons sur le terrain, la seule chose qui nous permette de garder les jeunes que nous formons grâce à notre expertise de terrain c'est l'accès aux plus grandes compétitions que nos joueurs arrachent chaque saison.

Il en a été de même cette année et notre recrutement pour la saison prochaine est d'ores et déjà bouclé. Nous avons tous composés notre recrutement pour batailler au niveau Reichel-espoir en bâtissant un effectif taillé pour une compétition de haut niveau de joueurs de moins de 21 ans. Les joueurs qui se sont engagés avec nous l'ont fait sur la base d'une compétition sportive Reichel espoir qui les attirait et pour laquelle ils ont été prêts à faire des sacrifices. Leurs études sont bouclées, leurs vœux Parcoursup arrêtés.

La catégorie Espoir (Fédéral et Reichel-Espoir) est très hétérogène en terme de niveau, la FFR a pris à bras le corps les problématiques liées à la santé des joueurs de cette catégorie d'âge, faire descendre de 1 à 2 divisions des équipes engendrerait de grosses différences physiques et le risque d'accidents graves en sera plus grand sur cette catégorie déjà sensible.

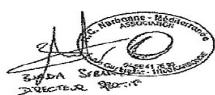
L'équité sportive et les passerelles accession/relégation sont les fondements du rugby, fermer les compétitions espoirs, serait un préjudice énorme aux clubs formateurs qui ont cette vocation et le risque d'avoir des clubs professionnels délaisser leur équipe espoir et donc la formation sera plus grande.

Les clubs évoluant en Reichel/Espoirs sont accolés très souvent à une structure Centre de Formation agréée, ces structures sont une nécessité pour alimenter l'équipe première au même titre que l'équipe espoir. Le cahier des charges des Centres de Formation agréés est bien plus complet que les centres de Formation labellisés, la performance qui en découle est aussi plus importante ; se retrouver dans la même division sportive ne fera qu'agrandir le fossé entre ces clubs .

Pour toutes ces raisons nous vous demandons de bien vouloir réétudier votre position concernant l'organisation des différents championnat moins de 21 et moins de 23ans.

Nous vous proposons une formule en annexe de ce document qui tient compte de 4 points :

- Garantie pour les clubs professionnels que leur équipe espoir soit engagée en compétition Reichel-espoir
- Resserrement de l'élite en 2021/2022
- Possibilité toujours donnée pour les meilleures formations espoirs de clubs de fédérale d'accéder à la compétition Reichel-espoir
- Baisse du nombre d'équipe engagée en espoir de la future 3^{ème} division pour baisser les frais de déplacement et possibilité d'accèsion à la compétition Reichel espoir pour emmener une émulation. Cette promotion ne pourra pas se faire aux dépens d'espoirs d'une équipe professionnelle pour rester fidèle au 1^{er} principe énoncé.



USBPA Association
1073 chemin de la chagne
01000 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 24 82 74
Mail : association@usbparugby.com
Siret : 348 182 635 00014

Marc DELBOUT - Bureau Châlons-en-Champagne
Président RCRN
Trésident USBPA

Romain LALLIARD
Directeur CDF du SCA

Association du **Sporting Club Albigeois**,
Maison des Sports
283 avenue Charles Leyssier - 81000 ALBI
Tél. 05 63 54 85 55
sca.albi@yahoo.fr
SIRET 393 176 277 00026 - NAF 9312 Z

ROUMEGOUX Alain
Président SCA